



L'église Collégiale Saint-Pierre d'Aire-sur-la-Lys

été rebâti dans les années 1730 dans les formes de l'âge classique. Il en est de même pour toutes les voûtes hautes pour lesquelles, en plein milieu du XVIII^e siècle, on a conservé la structure gothique de la croisée d'ogives, seul le décor exprime l'époque et a le caractère baroque des édifices du Nord de la France. Il ne reste presque rien du mobilier ancien après les destructions survenues en 1710, sous la Révolution et en 1944.

Eglise paroissiale de la ville d'Aire-sur-la-Lys depuis 1802, la collégiale fut à l'origine l'église du Chapitre de Saint-Pierre d'Aire. Un chapitre de chanoines avait, en effet, été fondé en 1059 par le Comte de Flandre Baudouin V, et le Pape Calixte II en avait confirmé l'institution par une bulle de 1119.

L'église actuelle prit la suite d'une église romane, consacrée en 1166 par l'évêque de Thérouanne, Milon 1^{er}, et qui succomba de vétusté à la fin du XV^e siècle. Il n'en reste que quelques pierres réemployées et les bases des piliers de l'abside que l'on peut voir dans le chœur de l'église actuelle, sous les dalles de verre.

Les travaux de construction de la nouvelle collégiale durèrent pendant tout le XVI^e siècle. On peut voir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice des pierres sculptées précisant les dates d'avancement des travaux.

Terminée en 1624, la tour s'écroula aussitôt. Ce ne fut qu'en 1634 que la collégiale fut complètement achevée, mais depuis un siècle déjà les chanoines y célébraient l'office.

La collégiale eut terriblement à souffrir des guerres. Elle fut ruinée lors du siège de 1710, puis par le bombardement du 8 août 1944, mais les reconstructions successives ont toujours respecté le plan d'origine.

Les dimensions de l'édifice sont considérables :

- Longueur totale extérieure : 105 m.
- Largeur totale extérieure : 40 m.
- Largeur de la nef centrale : 10 m.
- Hauteur des grandes voûtes : 20 m.
- Hauteur des voûtes latérales : 10 m.
- Hauteur de la tour : 65 m.

L'église Saint-Pierre est l'un des monuments les plus importants de style flamboyant et de la Renaissance dans les Pays-Bas méridionaux.

Elle a été classée monument historique en 1862.

Le plan d'ensemble est compact. La tour occidentale se trouve englobée à sa base par le prolongement des bas-côtés et des chapelles attenantes, le transept n'est pas saillant. Le rez-de-chaussée est encore d'un gothique archaïsant, par contre les étages supérieurs de la nef et du chœur, transept exclu, ont

On ne peut signaler que :

- L'orgue, dont le buffet provient de l'Abbaye de Clairmarais, est daté de 1633. Il a été restauré et remis en service le 12 octobre 1986.
- La statue de Notre Dame Panetière à la croisée du Nord du transept date de 1510. Elle a été reconstituée en 1948 après sa destruction lors du bombardement de 1944.
- Une statue de Vierge de facture flamande de la fin du XV^e siècle, restaurée en 1963 par Léon Lamotte, se trouve dans la chapelle du Saint-Sacrement. Elle est du même atelier airois que celle de Notre Dame Panetière.
- La chaire et le jubé de style troubadour ont été réalisés par Boileau entre 1842 et 1845. Le jubé a été classé en 1977 comme représentatif d'une époque.

M^{gr} Scott qui fut curé de Saint-Pierre de 1829 à 1887 avait fait peindre et décorer entièrement son église entre 1832 et 1868, sous l'autorité de l'architecte Magnard. Seules les fresques du chœur ont été habilement restaurées dans les années 1960.

Il ne reste des peintures du XVI^e siècle que la fresque de Saint-Jacques dans l'actuelle sacristie. Les Monuments Historiques ont fait procéder en 1995, à une réhabilitation complète de cette magnifique peinture de la fin du XVI^e siècle qui manifeste le culte de Saint-Jacques à Aire. Ses dimensions sont de 14 m sur 11.

Un tableau, copie de la « Crucifixion de Saint-Pierre » du Caravage, peint par J. Duponchel, à Rome, en 1630, en provenance de la chapelle des Dévotaires, acquis par la ville d'Aire et restauré par les Monuments Historiques est installé depuis 2008, dans la chapelle du Grand Calvaire.

Enfin, on remarquera les pierres tombales rassemblées au fond de l'église, dans les deux nefs latérales.

